

---

Maître d'ouvrage :



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale  
des Territoires

Vaucluse

---

Achat et installation d'un simulateur de conduite automobile

DOSSIER DE CONSULTATION  
DES ENTREPRISES

---

Cahier des Charges

---



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction  
Départementale  
des Territoires  
Vaucluse

Service Expertise de la Crise et Usages de la Route  
348, Chemin du Pont Blanc  
84270 Vedène

Date: 05 Octobre 2010

Le présent cahier des charges définit les modalités techniques et administratives applicables au marché :achat et installation d'un simulateur de conduite automobile

## Préambule

Dans le Vaucluse, l'accidentologie globale 2005/2009 représente 3 056 accidents de la circulation routière qui ont fait :

- 284 tués,
- 1 756 blessés hospitalisés,
- 2 261 blessés non hospitalisés.

Auparavant, les chiffres 2001/2005 faisaient état de 4 505 accidents de la circulation routière dont :

- 398 tués,
- 1 300 blessés graves,
- 4 569 blessés légers.

Sur cinq années et quatre ans plus tard, les forces de l'ordre ont constaté une baisse de 114 tués, 1449 accidents corporels et 1852 blessés.

Cette baisse constante du nombre des accidents corporels de la circulation est encourageante. Si elle se maintenait, elle devrait permettre d'atteindre les objectifs de diminution de l'insécurité routière fixés au Document général d'Orientation (DGO) rédigé en décembre 2008 par la Coordination Sécurité Routière de Vaucluse.

Ces gains, aux coûts matériels et humains beaucoup trop conséquents, ont été essentiellement obtenus grâce à l'implantation massive de radars de vitesse et plus récemment de radars feux rouge. Pourtant, la sanction ne peut être le vecteur principal de gain sur le long terme. De nombreux rapports (VERRE, GUYOT ...), ou plus récemment la recherche européenne (GDE, DAN, ADVANCED ...) insistent sur la nécessité d'une éducation de l'usager tout au long de la vie. A ce titre le simulateur de conduite est un outil irremplaçable qui permet de travailler sur la compréhension de situations complexes et sur la notion de prise de risques.

## Objectif de l'achat

Le simulateur de conduite est un outil pédagogique performant qui permet de sensibiliser et de prévenir le risque routier tout en s'inscrivant dans une démarche économique et écologique.

Ludique, il permet néanmoins de faire évoluer les comportements des participants vers une conduite plus responsable et plus apaisée grâce à des exercices aux scénarios multiples et paramétrables qui peuvent aller jusqu'à l'accident.

La prise de conscience s'opère à partir de plusieurs éléments : l'environnement de conduite varié et très réaliste, la possibilité de re-visualiser une séquence de conduite sous différents angles et la production de bilans à l'issue de chaque exercice. De plus, même s'il peut faire l'objet d'un travail individuel, c'est surtout dans son utilisation collective qu'il permet des remises en question bénéfiques.

Le simulateur peut être destiné à un usage interne comme externe.

En interne, il peut servir comme outil de formation continue des agents de la DDT dans le cadre du PPRR (Plan de Prévention des Risques Routiers) et pour aider les IPCSR (Inspecteurs du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière) dans leur mission d'évaluation, notamment relative à l'éco-conduite.

En externe, le simulateur peut devenir un outil présent dans les animations réalisées au lycée ou à la faculté, lors de journées sécurité routière grand public ou lors des actions d'alternative à la sanction. Il peut également être utilisé avec les enseignants de la conduite de Vaucluse engagés dans une démarche d'amélioration des pratiques, afin de leur permettre de mieux travailler certains objectifs de la formation initiale des conducteurs. Dans ce cadre, une convention pourrait être passée avec ceux qui en feraient la demande : en échange du prêt du simulateur pour une période donnée, les enseignants pourraient animer des actions de sécurité routière.

## Descriptif de l'achat

L'achat comprend plusieurs éléments :

- le poste de conduite et sa configuration visuelle,
- le matériel informatique,
- les logiciels de simulation,
- la livraison, l'installation, la mise en service, et la maintenance,
- la formation des animateurs.

### 1. Poste de conduite

Le poste de conduite doit être léger, monté sur roulettes, démontable rapidement et transportable dans un véhicule utilitaire léger ou un monospace. Il doit proposer un siège réglable et un pédalier réglable avec restitution d'efforts, un levier de vitesses, une boîte de vitesses configurable en mode manuel ou en mode automatique, un freinage avec ou sans système anti-bloquant, des indicateurs de changement de direction et un frein à main.

Le simulateur doit être équipé d'un système de restitution sonore.

La configuration visuelle doit pouvoir se faire grâce à un vidéo projecteur. Cette configuration doit pouvoir évoluer en mono écran ou en trois écrans.

### 2. Matériel informatique

L'équipement devra comprendre une unité centrale robuste de capacité adaptée au logiciel à piloter et présentant tous les équipements tels que carte graphique, clavier, souris...

### 3. Logiciels

Les logiciels de simulation doivent à minima proposer :

- d'évoluer dans des environnements et des conditions réalistes et variés,
- des scénarios d'accident,
- un module éco-conduite,
- une analyse des réactions du conducteur grâce à un bilan et grâce à une rétroaction des situations vécues.

Les scénarios doivent être paramétrables (choix du réseaux, de la densité du trafic, du degré de difficulté, des réactions des autres usagers...).

#### 4. Livraison, installation, maintenance

Le matériel doit être livré, installé et mis en service sur le site de Vedène. Une maintenance doit pouvoir être assurée.

#### 5. Formation

Une formation à l'utilisation du simulateur doit être proposée et détaillée (durée, nombre de participants, outils pédagogiques...)

### Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera chargé de retenir l'offre la mieux-disante.

Le comité sera composé des membres suivants :

- le chef de service SECUR (Service Expertise de Crise et Usage de la Route),
- l'adjoint de la CCSR (Cellule Circulation et Sécurité Routière),
- la coordinatrice adjointe de sécurité routière
- la chargée de l'ODSR (Observatoire Départemental de Sécurité Routière),

### Choix du prestataire

#### 1. Modalité de choix

Une sélection des offres parvenues à la DDT sera réalisée de façon à retenir à minima les quatre offres jugées mieux-disantes.

Les prestataires dont l'offre aura été retenue devront réaliser une présentation générale du matériel le vendredi 29 octobre 2010.

Cette présentation d'une durée d'une heure devra mettre en évidence les avantages et inconvénients du produit et comporter les éléments suivants :

- présentation physique de l'appareil,
- présentation des logiciels et potentialités de simulation offertes,
- présentation des éléments relatifs à la formation,
- présentation des modalités de maintenance,
- présentation du service après-vente (délai de réponse, prestations fournies dont déplacement sur site ou hotline).

#### 2. Critères de choix

En phase de présélection et en phase de présentation les critères de choix seront :

- maniabilité et capacité à facilement transporter le simulateur,
- qualité et variété des situations offertes,
- paramétrages de l'environnement et des catégories de véhicules proposés,
- lisibilité du manuel d'utilisation,
- modalité de maintenance et de service après-vente.

### 3. Convocation des candidats

L'heure de passage devant le comité de pilotage sera précisée au plus tard le 28 octobre 2010 par téléphone.

Les candidats sont invités à réserver leur journée du 29 octobre 2010.

#### Présentation de l'offre

L'offre devra parvenir avant **le mardi 26 octobre 2010 à 16 heures** à l'adresse suivante :

Direction Départementale des Territoires  
SECUR/CCSR  
348, chemin de Pont Blanc  
84270 VEDENE

L'offre devra parvenir sous deux enveloppes avec sur l'enveloppe intérieure la mention suivante : *ne pas ouvrir – pli confidentiel – appel d'offre simulateur de conduite*

L'offre devra comprendre d'une part un sous dossier présentant la société, ses références et ses capacités et d'autre part un sous dossier des prestations avec à minima les postes suivants :

- fourniture du matériel, simulateur et ordinateur,
- détail des différents logiciels,
- livraison, installation et mise en service,
- fourniture d'un manuel d'utilisation,
- service après-vente,
- formations à l'utilisation du simulateur.

#### Délai de livraison

Le prestataire retenu disposera d'un délai de **quatre semaines** maximum pour livrer le simulateur après notification de la commande. La livraison devra donc intervenir fin novembre 2010.